



BUREAU DE L'OBSERVATEUR PERMANENT
DE LA SUISSE AUPRÈS DES NATIONS UNIES

NEW YORK, N.Y. 10017 , le 24 octobre 1969

757 Third Avenue, Room 2120
Tél. : HA 1-1480

Réf. : 713.11 - BT/ar

o. 714.0

o. 713.0

o. 713.27

o. 222. Nig 4. U'ch (10)

Monsieur Willy Spühler
Conseiller fédéral
Chef du Département politique

3003 B e r n e

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai eu hier une entrevue prolongée avec le Secrétaire général auquel j'avais demandé rendez-vous pour faire un tour d'horizon, n'ayant pas eu l'occasion de lui parler depuis un certain temps. Il m'a paru en beaucoup meilleure santé que je ne le supposais, très détendu, accueillant et me donnant l'impression d'un homme encore en pleine possession de ses moyens. Il me parla d'ailleurs brièvement de sa récente opération ajoutant qu'il se sentait maintenant complètement rétabli.

U'Thant a suivi avec intérêt les discussions qui ont eu lieu récemment à Berne concernant les relations de la Suisse avec les Nations Unies et se réjouit de lire le rapport du Conseil fédéral aux Chambres dès qu'il paraîtra en anglais. Il croit, comme je vous l'ai déjà souvent dit, que si la Suisse entrait aux Nations Unies, elle pourrait y jouer un rôle très appréciable et c'est la raison pour laquelle il suit l'évolution de cette question dans notre pays avec une attention soutenue. ./. .

- 2 -

Parlant ensuite de votre démission, après en avoir demandé les raisons, il a déclaré qu'il regrette infiniment votre départ, évoquant la cordialité de vos relations réciproques. U'Thant souligna l'intérêt tout particulier que vous portez à la cause des Nations Unies et vous est très reconnaissant pour tout ce que vous avez entrepris pour faciliter la tâche de l'Organisation mondiale à Genève.

Abordant ensuite divers problèmes d'ordre politique, U'Thant ne m'a pas caché son pessimisme concernant les affaires mondiales. Au Moyen-Orient, il ne voit pour le moment aucun progrès en vue. Il n'y a rien qui puisse faire espérer que l'on va vers une solution, au contraire. Il semble que les positions de chacun se durcissent et que seule la violence devienne de plus en plus à l'ordre du jour. L'intransigeance des deux Super-Puissances, les Etats-Unis et l'URSS, qui soutiennent de manière très marquée les premiers les Israélites, les seconds les Arabes, paralyse toutes perspectives d'amélioration de la situation. De l'avis de Thant, une solution pourrait malgré tout être trouvée dans le cadre des 4 Grands, cependant, il trouve que l'initiative devrait maintenant être prise non plus par l'URSS et les Etats-Unis, figés sur leurs positions, mais par la Grande-Bretagne et la France qui ont tout de même les mains beaucoup plus libres dans cette affaire.

./.

- 3 -

Mentionnant ensuite le problème du Nigéria / Biafra, U'Thant m'a répété en termes très clairs sa position antérieure. A la récente Conférence d'Addis Abeba, 36 pays africains sur 41 (il y eu les abstentions des pays ayant reconnu le Biafra (4) plus celle du Sierra Leone) approuvèrent la résolution demandant l'unité nigérienne, le cessez-le-feu, et l'ouverture de négociations directes. Selon Thant, les Nigériens seraient disposés, bien qu'ils ne l'aient pas dit publiquement, à accorder au Biafra, si ses dirigeants acceptent, l'idée de l'unité, une autonomie très grande sur le plan intérieur, qui correspondrait presque, à l'exception du domaine de la politique étrangère, à une indépendance. Pour le moment, dans cette tragique affaire on piétine. Les positions militaires ne se modifient pas et il appartient donc aux Biafrais d'accepter la résolution votée à la Conférence d'Addis Abeba.

U'Thant a ajouté que lors de son séjour à New York, le Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, M. Usher, l'avait exhorté à lancer un appel en faveur d'un cessez-le-feu et d'un engagement des négociations directes. Seulement, comme le Ministre de la Côte d'Ivoire était opposé à ce que l'on parle de l'unité nigérienne, U'Thant n'avait pas pu le suivre et avait préféré s'abstenir plutôt que de se mettre à dos la grande majorité des pays africains.

Dans la conversation, l'activité au Biafra de la Croix-Rouge internationale fut évoquée à un moment donné. A ce propos, le Secrétaire général a été très heureux d'avoir

./.

- 4 -

eu l'occasion de rencontrer, lors de son dernier passage à Genève, le nouveau président de la Croix-Rouge internationale avec lequel il avait eu un échange de vues très satisfaisant. Il avait d'ailleurs trouvé que la dernière proposition du CICR concernant la reprise des transports humanitaires était extrêmement raisonnable et bien formulée, et qu'il ne comprenait pas pourquoi les Biafrais, après l'avoir tout d'abord acceptée, étaient revenus au dernier moment sur leur décision.

U'Thant pense que la Croix-Rouge internationale et les Nations Unies ont tout intérêt à travailler la main dans la main, comme me l'avait d'ailleurs déjà dit les membres influents de son secrétariat. Il se rend parfaitement compte que le CICR a un rôle à jouer. A son avis, une plus grande coordination entre les Nations Unies et le Comité lui paraît nécessaire dans l'intérêt des deux organisations. Si le Président Naville vient à New York, il aura grand plaisir à le voir.

Sur la guerre du Vietnam, U'Thant estime que les Américains se trouvent maintenant dans une situation extrêmement délicate et presque inextricable et ce qu'il leur a prédit depuis des années (comme le Général de Gaulle d'ailleurs) est entrain de se concrétiser. Il n'a pas désiré s'exprimer de manière plus approfondie à ce sujet mais j'ai eu l'impression que pour lui, la cause américaine était perdue au Vietnam et que le plus vite ils se retireraient, le mieux cela vaudrait.

./.

- 5 -

En ce qui concerne Chypre, bien que son rapport introductif à la 24ème session sur le sujet soit plutôt pessimiste, il estime que le fait que les solutions extrêmes, soit l'Enosis ou la partition de l'île aient été définitivement écartées devait déjà être considéré comme un progrès.

Actuellement, les discussions se poursuivaient aux échelons les plus bas pour la recherche de solutions viables entre les deux communautés et qu'il ne pouvait pas s'empêcher de croire qu'on y parviendrait en y mettant la patience nécessaire.

Finalement, revenant aux problèmes qui nous touchent plus particulièrement, j'ai remercié encore le Secrétaire général pour les facilités qui nous furent accordées à la 6ème Commission. Il me répondit qu'il est tout à fait normal que nous puissions participer à ces débats sur les missions spéciales dans l'intérêt de tous et que, bien entendu, si à l'avenir un cas similaire devait se représenter, son secrétariat adopterait la même attitude à notre sujet et s'efforcerait de la faire prévaloir auprès des pays membres.

Je vous ai relaté de manière pragmatique les quelques faits saillants de cet entretien à bâtons rompus avec le Secrétaire général qui m'a reçu très cordialement et semblait marquer un intérêt particulier à l'évolution de

./.

- 6 -

nos relations avec les Nations Unies.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral,
l'assurance de ma haute considération.

L'OBSERVATEUR SUISSE

B. Imetthuei